

21 juin 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet, tenue à la salle municipale, en ce **21^e jour du mois de juin 2019**, à 18h00 sous la présidence du maire, monsieur Serge Newberry.

Sont présents : Mesdames ~~Mona Donnelly~~ et Alice Meilleur Pieschke

Messieurs ~~Martin Bertrand~~, Mario Bérard, Réjean Meilleur et ~~Élie James Azola Moankong~~

Est également présent M Philippe Côté, directeur général adjoint.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Serge Newberry, ouvre la séance à **18h02** et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

2019- 2- CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET DU QUORUM

Monsieur le maire, constate l'avis de convocation et que le quorum est atteint.

2019-134

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue et constatation du quorum;
2. Constatation de l'avis de convocation;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Résolution – avance de fonds au Comité des Loisirs afin de couvrir les dépenses de la Fête nationale;
5. Résolution – épandage de chlorure de calcium;
6. Résolution – achat d'équipement de voirie;
7. Période de questions (portant uniquement sur les points à l'ordre du jour);
8. Levée de l'assemblée.

2019- 135

3. Il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adoption unanime

2019- 136

4. RÉSOLUTION – AVANCE DE FONDS AU COMITÉ DES LOISIRS AFIN DE COUVRIR LES DÉPENSES DE LA FÊTE NATIONALE;

ATTENDU QUE le Comité des loisirs organise l'édition 2019 de la Fête nationale et que cette dernière est un partenaire de la Municipalité;

ATTENDU QUE le Comité des loisirs a travaillé fort tout au long de l'année afin d'offrir une programmation très intéressante et prometteuse;

ATTENDU QUE le Comité des loisirs demande une avance de fonds de la Municipalité de l'ordre de 6000 \$ afin de couvrir notamment le cachet des artistes qui sont liés à contrat et qui exigent d'être payés immédiatement après les représentations;

ATTENDU QUE le Comité des loisirs prévoit diverses sources de financement et de revenus dans un bilan projeté qui a été transmis au Conseil municipal et que le Comité sera être en mesure de rembourser la Municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke appuyé par M. Réjean Meilleur et résolu à l'unanimité d'accorder une avance de 6000 \$ au Comité des loisirs pour les festivités de la Fête nationale et que la Municipalité s'attend à ce qu'elle soit remboursée suite aux événements.

Le maire a exercé son droit de vote.

Adoption unanime

5. RÉSOLUTION – ÉPANDAGE DE CHLORURE DE CALCIUM;

2018-197

6. RÉSOLUTION – ACHAT D'ÉQUIPEMENT DE VOIRIE;

REMIS

2019 7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

2019-137 8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉ

Il est proposé par Mme Alice Meilleur Pieschke que la séance soit levée. **Il est 18h52.**

Serge Newberry, maire
L'Île- du Grand-Calumet

Philippe Côté, Directeur général
adjoint
L'Île- du-Grand-Calumet